

**Contribution initiale**  
**au Cercle du Renouveau Constitutionnel**

- Jean-Charles Aknin -  
Septembre 2022

## En amont de la Constitution

Pistes de réflexion

<b>Positionnement</b>	<b>2</b>
<b>De l'immaculée conception</b>	<b>3</b>
<b>Le calice</b>	<b>4</b>
<b>La mort de l'imaginaire</b>	<b>6</b>
<b>Le Bien et le Mal</b>	<b>8</b>
<b>De la démocratie</b>	<b>9</b>
<b>Avant le Contrat Social, les Constats Sociaux</b>	<b>10</b>
<b>Les Communs</b>	<b>12</b>
<b>Le paradis, c'est l'enfer de l'ennui</b>	<b>14</b>
<b>Visite des décombres</b>	<b>15</b>
<b>La Forteresse</b>	<b>16</b>
<b>Résumé (provisoire)</b>	<b>17</b>

## Positionnement

En ces temps troublés, où tout semble devoir basculer, que ce soit du point de vue des équilibres géostratégiques, écologiques, monétaires, évidemment politiques et sociaux et même biologiques, beaucoup s'attellent à chercher des solutions ou des planches de salut, mobilisant leur savoir-faire, leur savoir penser, chacun au travers de son domaine de compétences.

C'est tout naturel et souhaitons le succès à ceux qui se mobilisent dans cette recherche de maintien - ou de recouvrement - de ces équilibres de plus en plus précaires.

**Ainsi « vouloir refaire le monde » est de moins en moins un hobby pour intellectuels désœuvrés et devient une activité légitime, même vitale.**

Cette volonté a toujours existé - puisque le monde a toujours été perfectible - mais l'observation lucide indique que les enjeux sont devenus aujourd'hui à ce point critiques qu'on peut, sans plus faire sourire personne, les qualifier d'existentiels.

A ces enjeux existentiels s'ajoutent l'imminence et l'efficacité de ces bouleversements, et donc l'urgence.

La multiplicité des fractures systémiques est telle qu'il est impossible au simple citoyen d'envisager une réaction sur tous les fronts à la fois. Certains se focalisent sur les enjeux écologiques, d'autres sur le support social, d'autres encore exercent leurs compétences sur l'aspect monétaire ou autre... Chacun à sa place peut imprimer son influence, si négligeable soit-elle, pour éclairer, informer, résister, trouver des solutions aux desseins funestes qui assaillent actuellement les sociétés humaines.

Ici, il sera question de **Politique au sens d'organisation de ces sociétés humaines.**

D'aucuns diront que la Politique n'est pas l'urgence actuelle. Pourraient s'y opposer des arguments tels que :

- L'urgence écologique est l'urgence vitale. Sans le maintien d'un biotope viable, nul salut.

Ou

- Les bruits de bottes sont à étouffer en premier et la géostratégie agrège tous les rapports de force (ressources alimentaires, minières, énergie, capacités de production, démographie) qui, mal gérés, déséquilibrent le monde.

Ou bien

- C'est la monnaie qui transcende tous les aspects des liens humains. Elle est la concrète représentation de l'ordonnement mondial.

La Politique n'est peut-être pas le marche-pied primordial (au sens « premier ») pour répondre aux alarmes multiples qui clignent à tous les étages, mais y a-t-il vraiment une réaction primordiale à avoir face à l'avalanche de périls qui déferle ?

Chacun choisit le champ par lequel il estime pouvoir agir.

Ainsi nombre de citoyens mobilisent leurs modestes moyens pour s'investir dans la chose politique, non pas, seulement, en se présentant aux élections et ainsi cautionner benoîtement le système en place mais, à rebours, en entamant une réflexion critique sur son fonctionnement. Les déboires, les ratés de ce système sont si patents qu'il serait inconséquent de ne pas le remettre en cause.

Donc fort logiquement, parmi ceux-là, certains s'attellent à revisiter la Constitution censée être la clé de voûte d'une Politique nationale, un cahier des charges suprême. Mais est-elle vraiment cette clé de voûte surplombant la Nation ?

**La réflexion qui suit explore ce credo qui semble faire consensus mais qui mérite d'être questionné.**

Refonder la Nation en travaillant à l'avènement d'une nouvelle Constitution est une ambition louable mais encore faut-il vérifier en amont dans quelle mesure la Constitution serait la « clé de voûte » politique des Nations et quels en seraient les contours.

## **De l'immaculée conception**

Il en est de la Politique comme de tous les domaines : le postulat que la Solution commence par l'identification de la base de la problématique ; d'abord trouver la racine et, de là, découlerait le reste. Ainsi chaque discipline a son Graal et les chevaliers ne manquent pas pour se lancer à sa quête.

Les astrophysiciens sondent l'univers à la recherche de l'artefact originel du Big Bang, les mathématiciens rêvent d'écrire l'équation de LA loi universelle, les anthropologues pourchassent le chaînon manquant, les psy vous vendent le trauma initial, le peintre fantasme la beauté ultime, les alchimistes convoitaient la pierre philosophale et les médecins antiques, la panacée.

Il y a quelque chose de romantique dans ces quêtes, quelque chose d'attendrissant mais aussi beaucoup de naïveté. Car ce qui sous-tend toutes ces quêtes relève de la volonté de contrôler l'entropie universelle et même parfois de l'inverser. Poussée à l'extrême, cette gentille et romantique naïveté vire au délire démiurgique. Et c'est justement ce à quoi nous assistons aujourd'hui dans les esprits pervers des transhumanistes, de certains promoteurs de l'intelligence artificielle ou des « irresponsables » du World Economic Forum » tenants d'un Gouvernement mondial.

La volonté de réécrire une Nouvelle Constitution, avec l'idée de tout reprendre à zéro, de faire table rase en pointant « ce qui n'a pas marché », procède de la même ambition et de la même naïveté.

Mais effectivement, beaucoup trop de choses « ne marchent pas » et se lancer dans l'aventure constituante brûle les doigts des impétrants du droit constitutionnel.

Avant de poursuivre, il est fondamental de ne pas tomber dans les travers de « l'immaculée conception ». Rien n'est pur, rien n'est parfait surtout quand il s'agit de matière humaine. L'épure absolue est inatteignable et même, n'est pas souhaitable tant qu'une telle prétention, si elle était admise, verserait inévitablement dans un totalitarisme quasi religieux.

Cette réserve posée, revenons à ces multiples projets de réécriture d'une Constitution améliorée qui agrégerait en un seul document tout ce qui agence la communauté à laquelle il est censé s'appliquer.

Se posent alors plusieurs **questions préalables** :

- A quels besoins répond cette entreprise ?
- Appliquer un cadre induit une limitation de liberté. Pointe ici le paradoxe : « Il n'existe pas de liberté sans contraintes »
- La communauté est-elle demandeuse ? Condition d'adhésion / licence démocratique
- Qui rédige ? Qui applique ? Et qui fait respecter ?

Et le gros du questionnement :

- Sur quels fondements ontologiques est rédigé le document. A partir de quoi est-il inspiré ? Morale, Droit, Philosophie, Éthologie, Religions, Traditions, Condition humaine, Contraintes vitales et environnementales, ... ?

## **Le calice**

En matière politique, la Constitution se situe donc au sommet d'une pyramide communément appelée « pyramide de Kelsen » où se déploient, en étages hiérarchiques, une série de blocs intégrant toutes les dispositions censées participer de l'agencement de la société.

L'ordonnement de ces blocs consacre, en valeur et en force, la subordination des étages inférieurs aux étages supérieurs. Cet ordonnancement est nommé « hiérarchie des normes ».

Dès l'entame de cette présentation, des questions, accompagnées d'autant de problèmes, surgissent.

On écartera pour l'instant la question de savoir QUI décide et procède aux choix « hiérarchiques » (voir paragraphe sur la Démocratie).

Il s'agirait dans un premier temps de tester la hiérarchisation, de savoir ce qui justifie que telle disposition est fondamentale et que telle autre ne le serait pas.

Par exemple, qu'est-ce qui fait que le Code de la route n'est pas inscrit dans la Constitution, mais que la Liberté d'expression y soit ? Même si dans cet exemple, on valide intuitivement cette priorisation, on comprend aisément que la hiérarchisation peut très rapidement faire l'objet de subjectivité.

Par exemple, il est évident pour la plupart des citoyens qu'un chapitre sur l'environnement a sa place dans le Bloc Constitutionnel, mais en fait ce n'est le cas que depuis 1971, et, malgré l'inclusion des Droits de l'Homme dans toutes les Constitutions, le droit de vote des femmes n'a été intégré qu'en 1945 pour la France.

Trier, empiler, classer, peser, jauger des notions pour la plupart abstraites est un exercice forcément voué à l'imperfection, à l'approximation, à la subjectivité. Mais aussi à l'influence, à l'idéologie et à des intérêts particuliers, communautaires ou sectaires.

D'autant plus que ces notions sont traversées par des injonctions contradictoires moult fois rencontrées : conciliation de l'économie avec l'environnement, de la liberté d'expression face à l'autorité de l'état, de la séparation des pouvoirs versus la puissance nécessaire.

Enfin la Constitution, réceptacle d'un « absolu politique » peut, hélas, tomber entre de mauvaises mains. Si elle est, en principe, écrite par le Peuple, pour le Peuple, qui est la somme de tous les citoyens, qui eux-mêmes forment Nation, l'État se charge de sa mise en application et, de ce fait, peut s'en accommoder à sa guise dès que la situation l'exige. L'époque actuelle le prouve.

On constate aujourd'hui que la Constitution est réduite à n'être qu'une digue contre les injustices les plus patentes, sans même qu'il soit garanti que ces injustices soient considérées comme telles face à toutes les tempêtes totalitaires.

En fait, la faiblesse de cet édifice réside dans le fait qu'il est bâti sur un idéal naïf en route vers *un enfer pavé de bonnes intentions*. La Constitution n'est pas un « absolu Politique », une loi suprême, un tissu de préceptes objectifs et intangibles, un cadre de garanties légales.

Pourtant elle pourrait être tout cela. Oui... pour ceux qui y croient ET à condition qu'ils soient suffisamment nombreux, éclairés et forts.

Ce constat nous amène, avec un certain effarement, à avouer que la Constitution et la communauté qui s'en réclame sont, ni plus ni moins, une Religion et une Église.

Et comme les religions, une Constitution n'advient pas ex-nihilo... comme nous le font croire les prophètes. **Il y a quelque chose avant la Constitution**. Ce ne sont ni le Paradis, ni le Jardin d'Éden, mais **tout ce qui rend nécessaire son existence**.

A ce stade, le cheminement mène dans les terres de l'anthropologie, de la sociologie, de la psychologie, de l'éthologie, et plus loin, de la philosophie et, plus loin encore, de la morale et du Contrat social.

D'abord, on oublie parfois, dans les modèles de type pyramide de Maslow, de préciser que juste après la satisfaction des besoins vitaux, se range **l'injonction existentielle à la vie en groupe**. L'Homme n'est pas viable s'il est seul. En conséquence, **l'Homme est un animal social qui doit aménager son appétence à la vie en communauté. De là, s'engrène le cheminement vers une Constitution.**

En fait, **la Constitution pourrait être le réceptacle**, dans une sorte de pyramide inversée, de toute l'histoire humaine, ou plutôt de **la Condition humaine**.

On pourrait remplir ce réceptacle de tout ce qui constitue le fond culturel et civilisationnel de la Nation (= Peuple fédéré doté d'un État).

Ainsi la mythologie grecque puis ses philosophes, le droit romain, la bible et ses déclinaisons en évangiles, de St Augustin aux Esprits des Lumières en passant par le récit chevaleresque et l'amour courtois, les produits de la Révolution française, le droit napoléonien, Kant, Marx, Engels, Freud, Nietzsche, Einstein, Lévy-Strauss, Anna Arendt, ... **pourraient remplir le calice Constitutionnel**.

Mais on oublierait **le poids des ordres économiques** qui eux aussi modèlent la psyché des peuples, du troc aux échanges monétarisés, du gré à gré à l'usure, de la monnaie royale aux banques centrales, des servages aux métairies jusqu'au salariat, de l'esclavage à la domination de la haute finance, de l'économie dirigée au libre-échange, et, par ascendance, de la paix à la guerre.

Et ça ne suffirait pas encore puisqu'il faudrait parler des sciences, des systèmes éducatifs et de leurs supports, de l'accès aux soins, de la disponibilité des productions agricoles et des ressources minières, de l'influence du climat, de l'environnement et de la géographie.

Mais aussi il faut **penser aux arts et à la culture**, Homère, Rabelais, Cervantès, Molière, Racine, Hugo, Balzac, Flaubert, Shakespeare, Goethe, Tolstoï, Camus, Orwell, Kundera, ... pour ne citer que des écrivains. Et par-delà le corpus de tous les autres arts (musique, danse, peinture), il faut citer l'espace gigantesque occupé désormais par le cinéma et la télévision.

Ce panégyrique s'étend aussi du côté des **cultures plus exotiques** : africaines, asiatiques, tibétaines, hindous, indiennes, aztèques, incas, russes, scandinaves, arabes, etc...

**La psyché des peuples** est remplie de tout ce patrimoine qui parle de droits, de morales, de valeurs, d'émotions et de sentiments, d'Histoire, d'instinct, de libido, de vie et de morts.

## **La mort de l'imaginaire**

**Une des premières difficultés serait de prétendre ordonnancer la société humaine sur une base uniquement rationnelle et faire l'impasse sur l'affect, sur l'inconscient et sur le Ça.**

Alors, il faudrait **envisager que l'imaginaire y prenne place** : mythes égyptiens, grecs, romains, scandinaves, celtes, chamaniques, hindous, asiatiques, etc., 1<sup>er</sup> testament, Bhagavad Gita, Mahabharata, contes féeriques (Perrault, Grimm, ...), histoires magiques (Poe, Sue, ...), littératures fantastiques (Verne, G. Wells, Asimov, K. Dick, ...), oniriques (Kafka, Rey, ...) et les productions Disney ou Pixar, les BD, les comics, les mangas et les sagas de super-héros.

La Constitution serait donc une construction sous influence. Elle est alimentée par des prérequis parcellaires (Déclaration des Droits de l'Homme, Préambules, Conventions, ...). Pour autant ce sont des postulats idéologiques empreints de morale, d'influences religieuses, d'antécédents patriarcaux et d'intérêts de classe.

Ce détour par l'évocation de l'imaginaire et par le constat de son importance permet de rappeler aussi que **les premières « constitutions » au sens de canevas organisant la société** incluaient cette dimension. Elles étaient souvent mystiques se référant à des cosmogonies qui, sous de nombreux aspects, traduisaient en images et en histoires les ressorts de la psychologie humaine. La mythologie grecque en est une illustration éclatante tant elle met en scène de façon métaphorique la plupart des psychoses et névroses dont notre esprit est le théâtre.

**Cette « poétique » fut accueillie dans les arcanes de régulation sociale jusqu'à l'avènement de la chrétienté** où la question du « primat de l'esprit sur la matière » fut tranchée au détriment de la thèse du « primat de la matière sur l'esprit ».

Dès lors des pans entiers de l'imaginaire furent bâillonnés par des bataillons de confréries monastiques et l'Inquisition qui s'accaparèrent et figèrent la totalité du champ spirituel. L'évangélisation planétaire compléta le recul des paganismes.

Ainsi le droit, les ordonnances royales, les bulles papales, les contrats sociaux évoluèrent **sous le sceau incontestable et incontesté de la rationalité, seule ouverture possible pour échapper à la doxa chrétienne**. Grand mal lui en prit puisqu'en quelques siècles, la Science prit le dessus sur toute intuition ou instinct, tandis que Dieu (quel qu'il fût, qu'on y croit ou pas) devait mourir sous la plume de Freud.

Le seul compagnon qui pouvait encore se tenir **aux côtés de la Science était le Pragmatisme** à qui on a laissé les zones grises, les choix impossibles, les raisons d'état et les nécessités vitales.

A ce stade, à notre époque, il est impossible d'effacer d'un trait de plume 2000 ans de christianisme et 200 ans de positivisme scientifique. Par ailleurs, cela ne serait pas souhaitable tant leur héritage est, sous de multiples aspects, précieux et estimable.

## Le Bien et le Mal

Une notion, et non des moindres, est d'**acter la volonté du Bien** dans une Constitution. Mais on se doit de constater que le Bien et le Mal sont, quasiment par définition, relatifs. Il suffit de parcourir les « Dix Commandements » pour constater que pratiquement aucun d'entre eux n'a survécu à la sape de ses valeurs considérées longtemps comme inaltérables.

A part « Tu ne tueras pas », « Tu ne voleras pas » et « Tu ne porteras pas de témoignage mensonger contre ton prochain » qui sont encore considérés comme des interdits de base, les sept autres sont passés à la trappe (et tant mieux pour les plus dévots d'entre eux).

Le Bien s'est déplacé de nos jours vers les capacités empathiques, les aptitudes à l'altruisme et au respect, la volonté de ne pas nuire, la recherche de son bien-être et de celui d'autrui, le partage, la solidarité. Cette liste improvisée et certainement incomplète donne le ton du « **Bien Nouveau** » qui pourrait être introduit dans un écrit Constituant.

Mais comment souhaiter ce Bien Nouveau-là si l'on n'est pas capable de le dispenser ?

Le Pragmatisme et son acolyte « Principe de réalité » guettent.

L'autosuffisance alimentaire et énergétique, les capacités de production correspondantes, la sécurité et les garanties de sauvegarde, la maîtrise de son environnement et de son biotope... sont autant de facteurs nécessaires à l'expression de **ce Bien Nouveau qui cesse de fait d'être un Bien disponible ex-nihilo.**

A l'énoncé de ces facteurs nécessaires, on découvre que l'altruisme, l'empathie, la fraternité sont **des volontés conditionnées et, non pas hors-sol.**

Ce Bien Nouveau n'est pas le Bien biblique qui semble sorti d'un Éden où l'autosuffisance ainsi que la sécurité auraient été acquises. On mesure, à l'aune de notre connaissance des conditions matérielles des époques antérieures, que ce Bien Biblique était une vue de l'esprit assimilable à un mensonge, un rêve d'ecclésiastes nantis, complices de nobles, ex-chefs de bandes, forts d'un pouvoir absolu.

Certains cherchent encore, des siècles plus tard, à composer avec le monde merveilleux des anges descendus sur Terre et de Jésus tout-puissant. Un syndrome mystique dont les dérivatifs les plus récents se traduisent dans de désespérants scénarii hollywoodiens où surgissent des super-héros qui, d'après certains, finiront bien par exister... mais pas avant quelques siècles.

En attendant, il ne reste que Pragmatisme, Principe de réalité et leurs amies Science et Logique pour composer ici et maintenant.

Pour autant, les gens croient encore et rêveront toujours. Une Constitution doit intégrer cette dimension qui accueille tous les espoirs et pallie la plupart des souffrances.



**Acter la Volonté du Bien et son corollaire la Priorité à la Vie** de la façon la plus objective dans un écrit constitutionnel, ne suffira jamais si ce n'est pas accompagné d'une perspective d'Espoir quelle qu'en soit la forme (religieuse, mystique, fantasmagorique, ...).

## De la démocratie

On voit donc qu'un Projet Constituant sera forcément imparfait, incomplet et devra être amendable dans le temps. Ses fondements seront conditionnés à des contraintes intrinsèques à la nature humaine et, en conséquence, sa prétention morale sera relative.

Poursuivons cet effort de lucidité autour de la question de savoir **QUI conçoit, écrit et décide de ce Projet.**

Les personnes avisées de la Chose Publique savent que la Démocratie véritable et pure n'a jamais été instaurée où que ce soit sur terre et dans l'histoire, si ce n'est à l'échelle de populations très limitées en nombre.

Il n'est pas le lieu ici d'en faire l'inventaire mais, toujours, le nombre a induit des problèmes pratiques insurmontables quand il s'est agi de fonder une authentique Démocratie Directe – où tous décident de tout en tout domaine.

De la Grèce antique à nos jours, de nombreux penseurs ont exploré des déclinaisons satisfaisantes pour contourner le problème sans parvenir à une construction pérenne et satisfaisante. Un simple détour sur la page Wikipédia « Démocratie » donne un aperçu de la quantité de « jus de cerveau » qui fut produite au long des âges pour répondre à cette question qui semble en fait insoluble. Par dépit, le parti pris par tous ces doctes démocrates fut celui de décrire des compromis acceptables afin de limiter les abus de la nature humaine encline, par accession pyramidale, à la jouissance de pouvoir exclusif et sans limite.

En renfort de ces compromis, différentes versions du « contrat social » (religions, philosophies, Lumières...) ont été élaborées pour encadrer **l'instinct animal** qui, selon nos prescripteurs de conscience, tourmente tant la bête humaine depuis qu'elle s'est dressée sur deux pattes il y a quelques millénaires.

A mi-chemin donc des pouvoirs divins, Pharaons, Grands Khan, tyrannies moyenâgeuses, d'une part, et de la mythique Démocratie Directe, d'autre part, les sociétés humaines expérimentent depuis quelques siècles la Démocratie Semi-Directe. Celle-ci consiste globalement en la désignation de représentants du peuple agrémentée de contre-pouvoirs censés contrôler leur exercice.

Le catalogue des Démocraties Semi-Directes est aussi divers et varié que le sont les Constitutions écrites pour les propulser. Les dosages, ajustements, médiations qui y ont été convoqués sont innombrables, mais, aussi brillantes que furent leur rédaction, les Constitutions les plus respectueuses du Bien Commun sont sans aucun doute celles qui ont su édifier et préserver avec force les **contre-pouvoirs** qu'elles avaient prévus lors de leur conception.

Car enfin, même si l'on considère que tout (chaque article, chaque paragraphe, chaque mot) est important dans une Constitution, **les lois fondamentales et leur esprit ne valent qu'au regard de ce qui les garantit**. Et si l'on ne s'en tient qu'aux bonnes intentions, souvenons-nous que l'enfer en est pavé. Ainsi la Constitution est une sorte de méta-contrat dans lequel il est prévu des garanties solides, comme chez le notaire ou à la banque.

Ainsi les contre-pouvoirs sont la pierre angulaire de toute organisation humaine, le garde-corps contre les barbares, le garde-fou contre les fous, le rempart contre les dictateurs.

**Il est donc bien question, même au niveau Constituant de rapport de forces, et la mise en œuvre d'un tel projet par toutes et tous, par l'assemblée de tous les individus égaux, restera un fantasme dont les Constituants les plus idéalistes doivent faire le deuil.**

## **Avant le Contrat Social, les Constats Sociaux**

Pour résumer, un Projet Constituant sera forcément imparfait, incomplet et devra être amendable dans le temps. Ses fondements seront conditionnés à des contraintes intrinsèques à la nature humaine et en conséquence sa prétention morale sera relative. Et il ne sera pas l'émanation du Peuple au sens strict du terme.

**Le bel ouvrage, dont certains peuvent encore rêver, menace-t-il ruine avant même d'être entamé ?**

Pour continuer, il faut définitivement accepter que l'écriture Constituante est forcément, idéologique. Il est inutile de tenter quelque contorsion que ce soit pour pouvoir prétendre le contraire.

On peut malgré tout s'exercer à **une neutralité maximale pour une idéologie minimale**.

Alors qu'est-ce qui peut à minima inspirer l'écriture d'une Constitution en première intention ?

On peut être tenté par une référence au Droit Naturel, qui malgré de nombreux ouvrages, reste une notion aux contours imprécis. Précisons que dès lors qu'il est écrit, canonisé par une Constitution et le Droit qui s'y attache, le Droit Naturel cesse, de fait, d'en être un en basculant dans le Droit Positif. Mais rien n'interdit de le convoquer.

**L'épure recherchée devrait considérer l'Homme tel qu'il est, avec ses qualités et ses défauts, avec ses rêves et ses besoins, son idéal et ses intérêts.**

Le Contrat social et ses auteurs s'attelèrent à cette tâche.

- L'Homme, un Loup pour l'Homme : vision à la fois marxiste et libérale

- L'Homme, bon par nature, perverti par la société : vision à la fois humaniste et misanthrope.

- L'Homme ne veut prioritairement que sa conservation : vision à la fois darwinienne et malthusienne
  - L'Homme n'interagit que pour l'optimisation de son plaisir, de son bien-être et d'un minimum de souffrance : vision à la fois freudienne et hédoniste
- Autant de visions qui n'ont de fondements que parcellaires et dispersés.

Les Lumières de la Révolution voulurent y répondre à leur façon par le triptyque « **Liberté, Egalité, Fraternité** » comme si ces objectifs lointains étaient advenus, ou proche de l'être.

Mais on a vu qu'avec le temps, les lois qui en ont découlé, procèdent de libertés qui n'existent pas, d'égalités hypocrites et de fraternités feintes.

Excès d'enthousiasme et utopies prématurées conduisent au dérapage. Au final, tout est faux ou bancal. Beaucoup trop idéologique.

**La Constitution doit s'inspirer de constats consolidés à partir de la nature humaine, toute la nature humaine.**

Les grandes envolées lyriques surfant sur le génie humain, la bonté intrinsèque de l'Homme et ses capacités d'empathie inspirent sempiternellement des écrits qui se veulent fondateurs.

De tels dénis sont mis en scène à l'instar des films hollywoodiens à coup d'effets spéciaux et d'artifices.

Le courage occulte la duplicité, la générosité cache la cupidité, l'amour masque l'égotisme.

Les beaux sentiments sont devenus ringards, et y croire encore démontre la naïveté du candide.

Il serait intéressant de savoir si ce constat désillusionné a prévalu de toute éternité ou s'il n'est valide qu'aujourd'hui, mais la clairvoyance commande de dire que **l'individualisme est un état d'esprit ancré durablement dans nos modes de vie et amende funestement notre rapport à la vertu.**

Ainsi le triptyque lucide qui devrait être aujourd'hui inscrit aux frontons des monuments serait : « **Liberté, Egotisme, Sécurité** ». Liberté au sens libéral et individualiste, Egotisme au sens « mon intérêt personnel d'abord » et Sécurité au sens « la sauvegarde de mon intégrité physique avant celle des autres ».

Pour enfin entamer la rédaction d'un ouvrage qui ressemblerait à une Constitution, il faudrait donc d'abord explorer **le chemin par lequel une société entière a glissé de la devise « Liberté, Egalité, Fraternité » à la devise « Liberté, Egotisme, Sécurité ».**

On peut tenter une métaphore.

**Liberté, Egalité, Fraternité prévaudraient par temps calme, en période faste et d'équilibre tandis que Liberté, Egotisme, Sécurité émergeraient par temps de houle, en période de pénuries et de chaos.**

A noter que de tout temps, il a existé des profiteurs rebelles à l'empathie, la compassion, la solidarité, le partage, l'altruisme, la justice, l'équité, et que même par temps difficiles, il a toujours existé des bonnes âmes, insensibles aux sirènes de l'égoïsme et de l'individualisme.

Cette métaphore vaut donc pour l'état d'esprit général d'une population. Mais qu'est-ce qui modifie cet état d'esprit ?

Les forces qui mènent au basculement vers l'individualisme réputé barbare mais naturel sont aisément identifiables. On l'a vu : pénuries et chaos (et d'autres choses que l'on verra plus loin), mais comment rejoindre un état d'esprit plus radieux, remonter la pente de cette dépression sociétale ?

On dit que lorsqu'on a touché le fond, on ne peut que remonter, que c'est dans l'adversité que les gens se rassemblent et se tiennent les coudes. L'histoire nous le raconte à travers un mot revenu à la conscience de certains : les Communs.

## **Les Communs**

Les Communs sont des ressources partagées, administrées, et exploitées collectivement par une communauté.

Une remontée dans l'histoire, nous laisse imaginer assez facilement des communautés humaines originelles contraintes de s'unir pour survivre et, de ce fait, de cultiver la solidarité, le partage et l'entraide.

Ainsi les ressources en eau, en bois, les cultures, les systèmes d'irrigation, les marais salants, les fontaines, les granges villageoises, les campagnes de labour, les campagnes de défrichage, les grandes fauches et les récoltes, les voies d'accès, les ponts, les pontons et les ports, les remparts, les vigies, les lieux de culte, les cimetières, etc... formaient la somme des Communs de la communauté. Chacun contribuait et était rétribué à la mesure de sa participation.

Par spécialisation, certains (forgerons, meuniers, fumeurs, menuisiers, tisserands, orfèvres, apothicaires, guerriers) prospéraient en symbiose avec l'intérêt collectif, symbiose concrétisée souvent par le fait que les forges, les moulins à blé, les fumoirs, les pressoirs étaient, à l'origine, des installations construites et maintenues par la collectivité.

Un grand enjambement de l'histoire, par-delà les pharaons, les cités grecques, les empires romains et ottomans jusqu'aux sociétés moyenâgeuses nous amène, 4000 ans plus tard, à un morcellement des Communs qui, pour beaucoup, se sont vus peu à peu attribués aux communautés humaines via des concessions octroyées par les puissants (seigneurs ou monastères) telles la coupe de bois et de branchages, la collecte de résine, les territoires de chasse et de pâturages, les fermages et

métayages. Les dîmes, gabelles, cens, tailles et autres impôts se sont substitués aux rapports de contribution/rétribution primitifs.

On voit la pente par laquelle les Communs ont peu à peu été dévoyés. Sans, à tout coup, en prendre possession (laissons de côté les mains basses inconditionnelles des tyrannies), les puissants se sont arrogés a minima le pouvoir d'administration. Se substituant à la solidarité originelle et naturelle, ils se sont positionnés pour « rationaliser » la répartition du service rendu ou assurer la viabilité économique du partage.

Parmi les Communs que les puissants se sont accaparés avec le plus de constance et d'application, on compte le Commun monétaire. On doit pourtant constater que la mise en circulation (en commun) de la monnaie royale (Or, argent et cuivre) consacrait paradoxalement l'esprit des Communs puisque cette monnaie permettait de fluidifier les échanges économiques utiles à tous. Ce Commun a totalement disparu depuis la fin de l'Etalon Or et l'avènement de l'argent-dette et de son vecteur, la création monétaire ex nihilo par les banques.

L'autre facteur de la disparition des Communs est la raréfaction de la ressource et, concurremment, la croissance de la population qui la consomme.

En effet, lorsqu'un pâturage est immense pour un nombre limité de bêtes, à quoi bon se battre pour en revendiquer la propriété territoriale. Alors quand la situation s'inverse, les solutions à mettre en œuvre devraient être la préservation de la ressource, l'administration de son exploitation et le rationnement.

Mais ce qui semble tomber sous le sens (s'orienter vers le souci du bien commun) n'est pas posé en ces termes par tous. Nos sociétés (et particulièrement les puissants qui les dirigent) privilégient au contraire la compétition et l'accaparement devenu vital.

En fait, la privatisation des activités vitales et structurantes de la société est l'expression d'un instinct de survie profondément enfoui sous la dénégation de la finitude de la marche expansionniste de l'Humanité. Il ne s'agit plus de gain, de jouissance et de confort ; il s'agit désormais d'autonomie et de survie. « Je possède donc je me sauve ».

Devant cette peur panique et psychopathique (parfois inconsciente), au lieu de s'en remettre à l'État (émanation légitime du Collectif) pour administrer et exploiter les ressources relevant des Communs, les puissants ont opté pour une privatisation généralisée de tout et partout pour leur bénéfice exclusif.

**Il s'agit aujourd'hui, ni plus ni moins, d'extraire de la sphère privée ce qui relève des ressources vitales et structurantes.**

**Cette courte histoire des Communs illustre la façon dont un collectif s'unit par nécessité et comment une autre nécessité, plus funeste, morcelle le collectif.**

Tout tourne autour des Besoins. Nulle société ne peut rester debout, perdurer quand les besoins primaires cessent d'être satisfaits. Nulle religion, nulle philosophie, nulle mystique, nulle Constitution ne résistent à la faim et au froid.

Les sociétés florissantes n'ont pas, ou peu, ou moins de problèmes de racisme, de ségrégation sociale, de défiance ou de haine. Les Trente glorieuses en France, les années folles - malgré quelques « désordres » - offraient globalement le spectacle d'une société dynamique, optimiste, sous le signe de l'espoir d'un avenir prometteur pour tous ceux qui se retroussaient les manches. Les enfants pouvaient rêver d'une vie plus radieuse encore que celle de leurs parents. L'ascenseur social était en service.

La devise **Liberté, Egalité, Fraternité** avait du sens et ne se trouvait pas tournée en ridicule, et à raison, par le premier pessimiste venu.

Le bon, le beau, le vertueux étaient estimés et ne souffraient aucun soupçon de vacuité.

Aimer sa famille, son village, sa ville, sa région, son pays était naturel, et s'en défier n'était, au plus, que regrettable... mais ne faisait pas de vous un paria.

Ce constat étant fait, une Constitution doit, après avoir désigné son peuple et son territoire, déclarer d'abord **l'injonction au Bien** (et le définir) et garantir le **Droit à la satisfaction des besoins vitaux** (en les définissant).

S'ensuit, et seulement après, la rédaction de la Constitution proprement dite instaurant le cadre solennel des Droits du Citoyen, avec en annexe, si nécessaire, l'énoncé des Droits de l'Homme.

Viennent ensuite les garanties. **Garantie de cohésion** et **garantie de son verrouillage par l'organisation / l'imbrication de contre pouvoirs inaliénables.**

La Constitution doit aussi être une forteresse imprenable et incorruptible.

## **Le paradis, c'est l'enfer de l'ennui**

Soyons clairs. Il ne serait pas nécessaire de dépenser autant d'énergie et de prendre autant de précautions pour cerner les schémas Constituants si les Hommes étaient des anges dénués d'intérêts personnels, de besoins naturels et d'égo encombrant.

Il ne serait alors question que de gérer un ennui ineffable baigné dans une société d'amour lénifiante et inaventureuse.

Pas de bien sans mal, pas de liberté sans contrainte, pas de droits sans devoirs... et c'est une chance !

Penser le partage laisse, en creux, à penser l'accaparement ; penser la solidarité, c'est envisager l'égoïsme ; penser le « commun », c'est habiliter le « privé ».

La société est intrinsèquement traversée par ces dualités, qui, au lieu de vouloir les réduire, peuvent être autant de ressources.

Le but d'une organisation humaine doit être de gérer, sur une balance, la hauteur des plateaux de chacune de ces dualités, leur définir un équilibre acceptable par tous.

A moins de reconvoquer les Khmers Rouges, on ne reconditionnera jamais l'Homme au point qu'il renonce à son altérité vis à vis de ses compagnons. L'Homme, en ce qu'il est au monde, est sa propre substance, son propre esprit et entretient des liens sociaux qui lui sont propres. L'Homme n'est pas un clone des autres Hommes.

**Le but d'un projet Constituant est de mettre en œuvre un canevas de règles qui permettent de tendre vers un équilibre qui fluidifie les différences intrinsèques entre les Hommes.**

Le Bien, au sens Constituant et non pas religieux, est tout ce qui permet de maintenir cet équilibre.

## Visite des décombres

On assiste aujourd'hui à une véritable croisade de **destruction de ces équilibres**.

Comme déjà vu, il est manifeste que les pénuries et le chaos sont sciemment organisés.

Pour preuve, on assiste depuis des années à

- la sape des services publics : diminution des budgets, discrédit, privatisation de services équivalents, recul du service par fermetures et « dégraissage »
- la privatisation des communs
- la délocalisation des moyens de production
- la vente de brevets et de « bijoux de famille » industriels
- le tarissement des ressources
- le recul de l'État providence (chômage, retraite, sécurité sociale, aides sociales)
- le déplacement des souverainetés vers des instances extra nationales
- la castration des centres de décisions nationales
- la purge des caisses de l'État et le gonflement volontaire de la Dette
- l'aménagement de dépendances vitales (énergétique et alimentaire)
- la dévalorisation de la monnaie

Les décombres de la Nation affleurent déjà de façon béante en de nombreux endroits.

Les équilibres nécessaires au Peuple pour faire Nation sont, on le voit, largement compromis.

**Reste pour finaliser cette destruction à réduire, annihiler la cohésion.**

De nombreux ouvrages traitent de cela. L'ancestral « diviser pour mieux régner » est évidemment convoqué ainsi que la Peur (précarisation, isolement, virus, menaces de guerre, pénuries énergétiques et alimentaires).

Reste à dénoncer ce qu'on appelle aujourd'hui pompeusement la « **dissonance cognitive** ».

Elle est constituée, d'une part, d'**injonctions contradictoires** émanant d'organes détenteurs d'autorité redoublant d'incohérence, d'irrationalité et d'injustice, et, d'autre part, de cette sorte

d'hydre qui plane de plateaux médiatiques en déclarations politiques, de polémiques de comptoirs en faits-divers malaisants, répandant une sorte de maelström intellectuel où plus rien n'a de sens, ou seulement par bribes, par filaments de raisonnements incomplets, s'effilochant au gré des mensonges ou de la mauvaise foi.

Et cerise sur le gâteau, on voit s'épanouir une remise en cause compulsive de l'identité même des acteurs actifs ou passifs (wokisme, théorie du genre) qui ne sont plus ni hommes ni femmes, ni enfants ni adultes, ni héritiers ni descendants, mais qui ont tous comme point commun cette propension permanente à se déclarer Victimes et d'en tenir responsable la terre entière, et vous en premier. Ils se disent sans genre, sans origine, sans nation, sans appartenance mais revendiquent leur genre, leur origine, leur communauté, leur appartenance, refusent qu'on leur attribue quelque caractéristique que ce soit mais réclament, dans un exercice de contradiction virtuose digne des plus grands circassiens, le droit d'en avoir une.

On assiste à la diffusion nébuleuse d'une irrationalité généralisée où tout se vaut et plus rien n'a de sens. ... Avec Orwell et Huxley en prophètes désolés.

Les décombres nous entourent et fissurent jusqu'à notre propre capacité à raisonner.

Qui mène cette danse macabre et pourquoi ? ne sont pas le sujet ici. Mais cette traversée démontre bien qu'un Pays, fondé sur une Constitution réputée solide et exemplaire peut chavirer dans les plus profonds abysses.

Il faut croire que les garde-fous qui étaient censés garantir sa pérennité n'ont pas tenu.

## La Forteresse

Le plus lucidement possible, **rien de ce désastre ne serait possible sans la force.**

Force de loi, force publique, force juridique, force médiatique, force administrative, force économique et financière. Forces qui ont échappées au Peuple.

S'il avait suffi de brandir la déclaration des Droits de l'Homme, la Constitution ou toute autre Convention pour repousser cette croisade maléfique, le Peuple national ne serait pas au point où il se trouve : aux abois.

Au grand dam des plus purs humanistes, les affaires humaines restent des affaires de rapport de force. Ainsi Sergio Leone se voit catapulté au rang des plus grands philosophes :

**« -Tu vois, le monde se divise en deux catégories : ceux qui ont un pistolet chargé et ceux qui creusent. Toi, tu creuses... »**



Fort de ce Contrat Social incontournable, d'un cynisme savoureux, le Constituant, toujours à la recherche d'un équilibre satisfaisant, se rendra à l'évidence que la gestion du rapport de force est le plus sûr rempart aux dérives auxquelles il cherche à échapper.

En matière de Constitution, le rapport de force se matérialise dans la juxtaposition savante des Contre-pouvoirs.

Les idées ne manquent pas pour développer l'agencement de ces Contre-pouvoirs, mais il est une remarque qui vaut d'être faite à ce stade :

**Parler de Contre-Pouvoir implique qu'il y ait un « Pouvoir Premier ».**

N'y a-t-il pas là une piste à explorer ?

## **Résumé (provisoire)**

Un Projet Constituant

- sera forcément imparfait, incomplet et ne prétendra pas à « l'immaculée conception »
- devra être amendable dans le temps
- aura une prétention morale relative et devra définir le Bien qu'il cible et le droit à la satisfaction des besoins vitaux
- ne sera pas l'émanation du Peuple au sens strict du terme
- s'adossera à un canevas de Contre pouvoirs et validera (ne niera pas) les rapports de force
- s'élaborera dans une neutralité maximale pour une idéologie minimale et respectera les « imaginaires »
- circonscrira les nécessités et les besoins minimaux en-deçà desquels sa propre viabilité sera caduque. Ses fondements seront conditionnés à des contraintes intrinsèques à la nature humaine
- promouvra la cohésion indispensable à sa pérennité

Jean-Charles Aknin